

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 18 (1867)  
**Heft:** 12

**Artikel:** À nos lecteurs!  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-784297>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# JOURNAL SUISSE D'ÉCONOMIE FORESTIÈRE.

PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ DES FORESTIERS SUISSES.

RÉDIGÉ PAR

EL. LANDOLT & J. KOPP.

N<sup>o</sup>. 12.

1867.

---

Le JOURNAL SUISSE D'ÉCONOMIE FORESTIÈRE paraît tous les mois, en français, chez E. SCHULER éditeur à Bienne. Chaque numéro est d'une feuille; le prix d'abonnement est de Fr. 2. 50. par an, franco dans toute la Suisse. On peut s'abonner à tous les bureaux de poste.

---

## A nos lecteurs!

Nous avons le plaisir d'annoncer qu'ensuite d'un accord conclu entre les deux rédactions et approuvé par le comité permanent de la société des forestiers suisses, les deux organes de la science forestière en Suisse, *le Forestier pratique* et *le Journal suisse d'Economie forestière*, ne formeront plus, à partir de l'année 1868, qu'un seul journal, paraissant en allemand et en français à la librairie Hegner, à Lenzbourg, sous le titre de: **Journal suisse d'Economie forestière**. Le but et les dimensions du journal, ainsi que le prix d'abonnement, restent les mêmes; il continuera aussi à être l'organe officiel de la société des forestiers suisses, et chaque membre de la société le recevra gratis. Les rédacteurs des deux feuilles travailleront en commun à la rédaction du nouveau journal, et ils n'épargneront aucune peine pour répondre aux exigences de tous leurs anciens lecteurs; nous espérons donc que nos abonnés voudront bien reporter sur le nouvel organe la bienveillance qu'ils nous ont témoignée jusqu'ici. On peut s'abonner à tous les bureaux de poste et à la librairie Hegner à Lenzbourg.

LA RÉDACTION.

---